



STRATEGIE PARIS PIETON

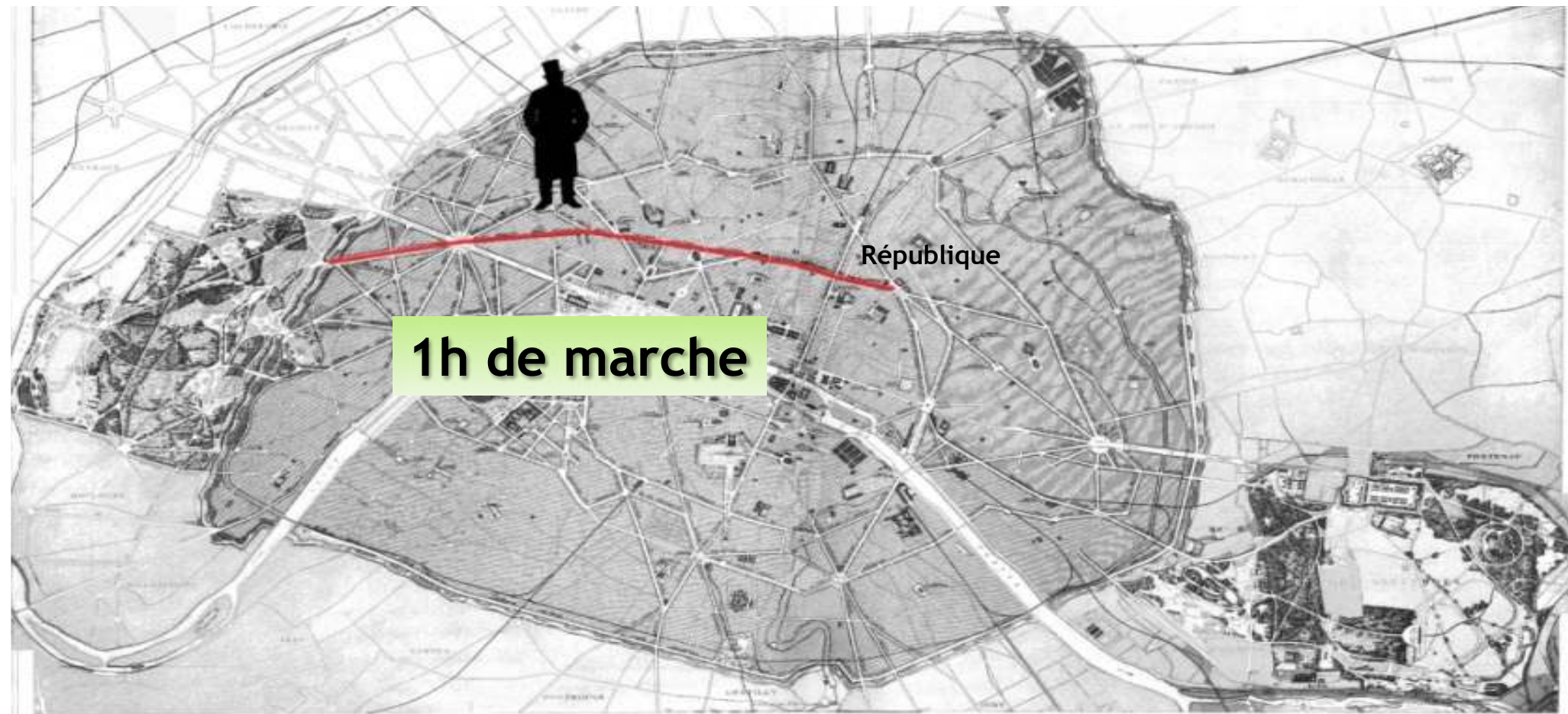


CONTEXTE



→ La marche, un mode majoritaire à Paris

60% des déplacements
dans Paris intra-muros
(parisiens et franciliens)



Contexte



Plan qualité de l'air

**1^{ER} JUILLET 2016**

**INTERDICTION DE CIRCULER
DANS PARIS LES JOURS OUVRÉS
DE 8H À 20H**

Qui est concerné ?



Les **véhicules particuliers**,
mis en circulation
avant le **1^{er} janvier 1997**



Les **véhicules utilitaires
légers**, mis en circulation
avant le **1^{er} octobre 1997**



Les **deux roues motorisés**,
mis en circulation
avant le **1^{er} juin 1999**

**1^{ER} JUILLET 2015**

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION 7J/7
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE HORS BOULEVARD
PÉRIPHÉRIQUE, HORS BOIS**



Les véhicules lourds les plus polluants,
essence et diesel immatriculés avant octobre 2001

**Quel certificat
pour votre véhicule ?**



Tous les véhicules
«**zéro émission moteur** » :
**100% électrique
et hydrogène**



Essence et autres
EURO 5 ET 6
A partir du
1^{er} janvier 2011



Essence
et autres
EURO 4
Entre le 1^{er} janvier
2006 et le 31
décembre 2010
inclus

Diesel
EURO 5 ET 6
A partir du
1^{er} janvier 2011



Essence
et autres
EURO 2 ET 3
Entre le
1^{er} janvier 1997
et le 31 décembre
2005 inclus



Diesel
EURO 4
Entre le
1^{er} janvier 2006
et le 31 décembre
2010 inclus



Diesel
EURO 3
Entre
le 1^{er} janvier 2001
et le 31 décembre
2005 inclus

Diesel
EURO 2 ET 3
Entre
le 1^{er} janvier 1997
et le 31 décembre
2000 inclus

VIGNETTES CRIT'AIR

DE NOMBREUX PROJETS FAVORABLES AUX PIETONS



Partage de l'espace public, plus favorable aux piétons

Avenue Jean-Jaures 75019



Partage de l'espace public, plus favorable aux piétons

Place de Clichy



Partage de l'espace public, plus favorable aux piétons

Place de la République



Partage de l'espace public, plus favorable aux piétons



Partage de l'espace public, reconquête des Berges



Partage de l'espace public, reconquête des Berges



Partage de l'espace public, reconquête des Berges



Partage de l'espace public, plus favorable aux piétons

Les places



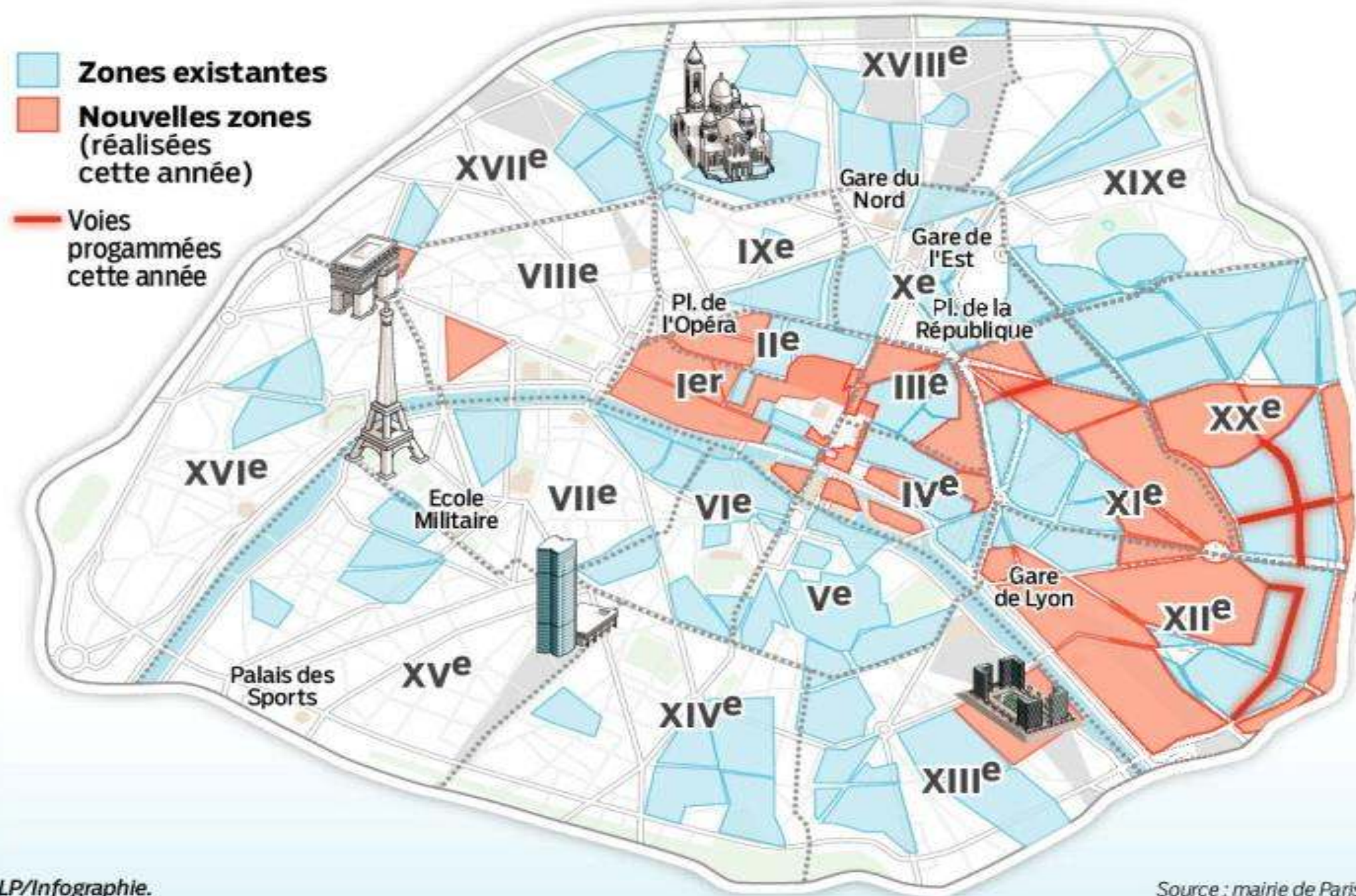
Partage de l'espace public, plus favorable aux piétons

Les places



Ville apaisée, plus favorable aux piétons

30 km/h



Partage de l'espace dans le temps

Paris Respire



Partage de l'espace dans le temps

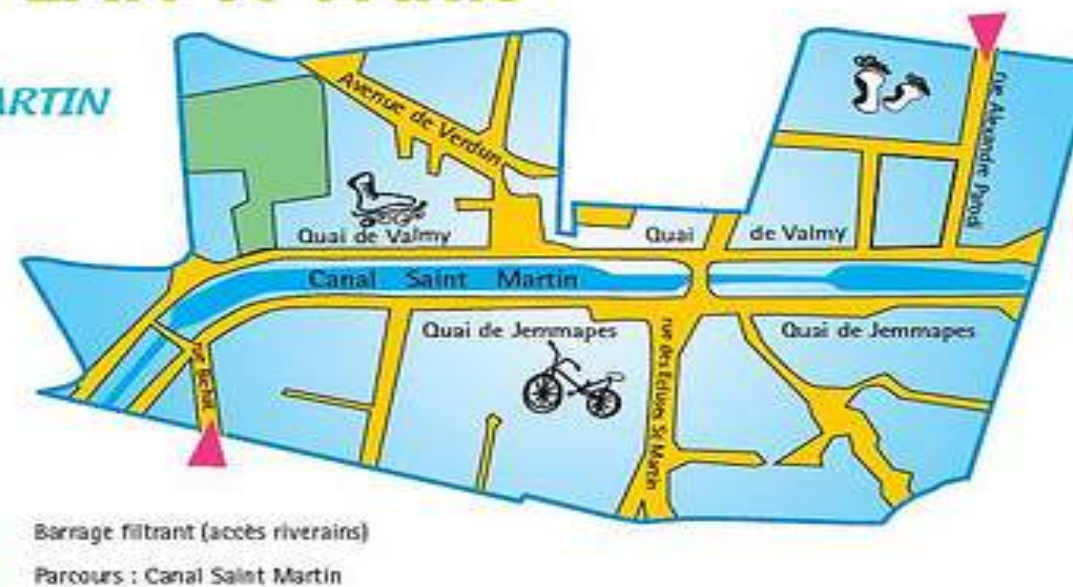
Paris Respire



UN BON PLAN A PARIS

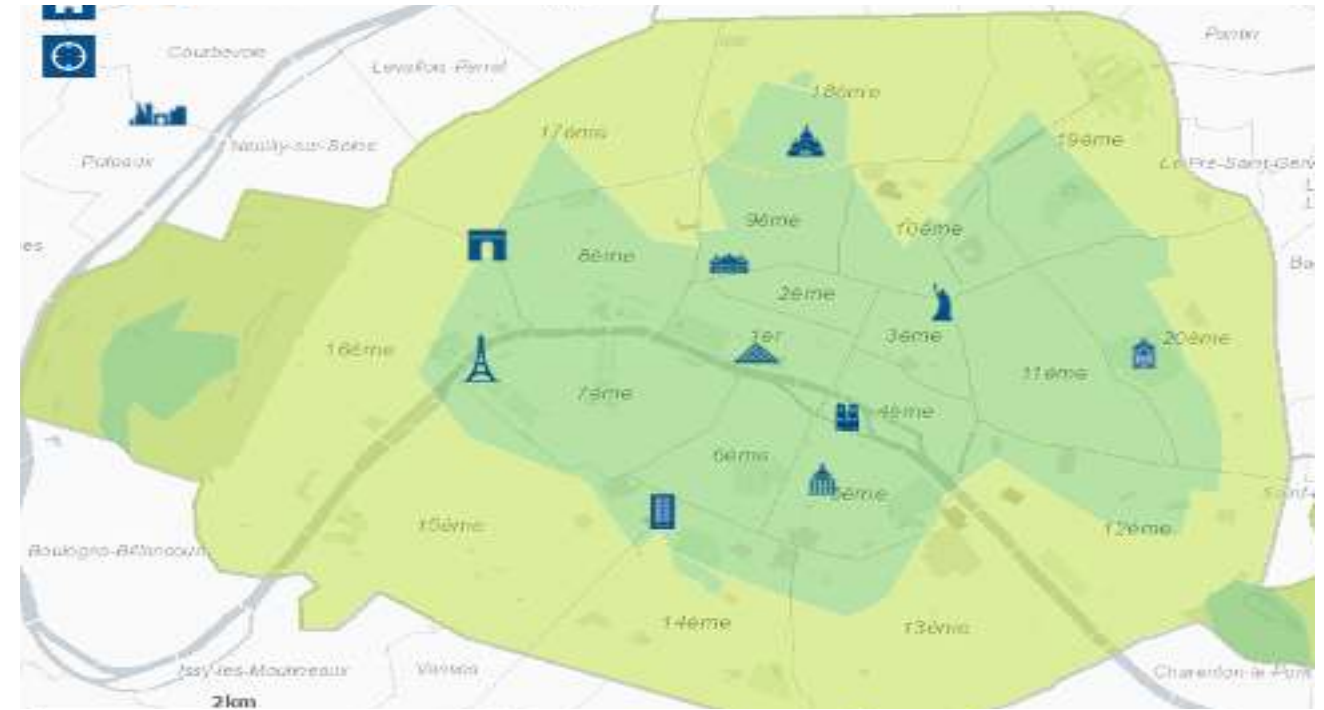
CANAL SAINT MARTIN

PIÉTONS,
VÉLOS,
ROLLERS,
BALADEZ-VOUS
LES DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS,
DE 10 H À 18 H
TOUTE L'ANNÉE ET
DE 10 H À 20 H
EN ÉTÉ.



Partage de l'espace dans le temps

Journée sans voiture – 650km de voies



Champs Elysées piétons



La démarche Paris piéton

Adoption du PAVE en 2012

Désencombrement

Protocoles chantiers

Programme Rue en partage

Formations internes

Diagnostics en marchant

Ateliers inter-Directions

Coopération internationale

Partenariat avec la recherche

Partenariat avec le milieu associatif



Les projets parisiens lauréats en 2015

	8 000 000 €	EN PISTE, ENCORE PLUS D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	15 632 VOTES
	8 000 000 €	PARIS AUX PIÉTONS	14 718 VOTES
	4 400 000 €	DÉVELOPPER L'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ	13 604 VOTES
	7 500 000 €	LA RECONQUÊTE DE LA PETITE CEINTURE	11 575 VOTES
	2 300 000 €	CULTIVER EN VILLE	11 356 VOTES
	1 000 000 €	DU MATÉRIEL DE NETTOIEMENT SILENCIEUX ET NON POLLUANT	9 937 VOTES
	2 000 000 €	DES FONTAINES À BOIRE DANS TOUT PARIS	9 571 VOTES
	2 000 000 €	DU VERT À TOUS LES ÉTAGES	9 481 VOTES
BUDGET INVESTI : 35 200 000 €			VOUS AVEZ ÉTÉ 86 867 À VOTER POUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2015



C'EST VOUS QUI PROPOSEZ, C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !

Vous avez un projet pour Paris ? Vous voulez une ville plus solidaire ? Un quartier plus vert ? La Mairie de Paris peut réaliser vos idées grâce au budget participatif.

Le budget participatif c'est quoi ?
La Mairie de Paris a décidé d'utiliser 100 millions d'euros pour vos projets.

• Vous proposez vos idées, vos envies.
• Vous choisissez les projets.
• La Mairie les réalise.

Qui peut participer ?
Tous les Parisiens : mineurs, adultes, Français, étrangers !

1. PROJETS 2. VOTE 3. RÉALISATION

Une nouvelle dynamique en faveur des piétons



Un message fort exprimé à l'occasion du BP 2015

STRATEGIE PARIS PIÉTON

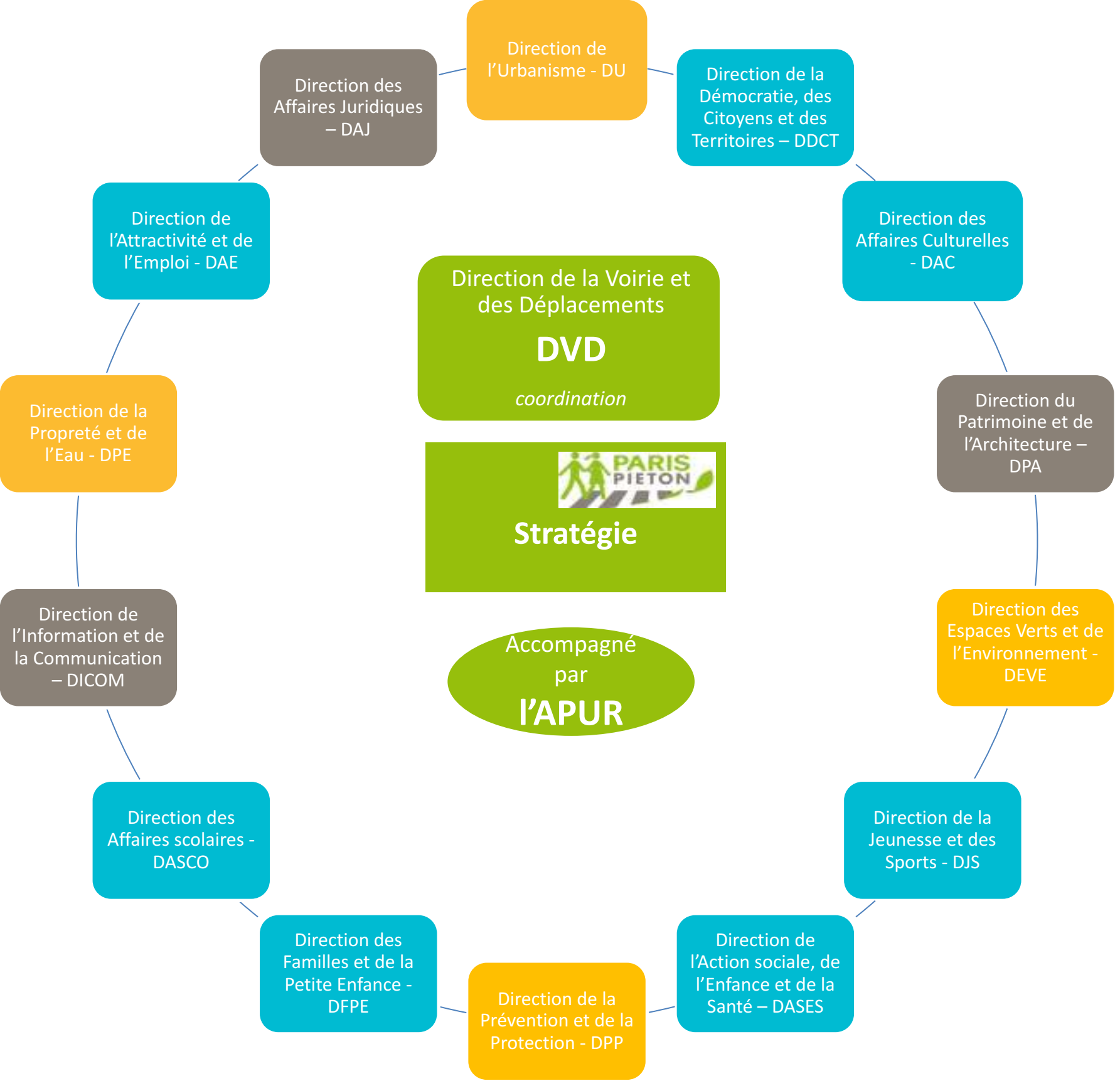
Pour répondre aux aspirations exprimées, la Ville lance début 2016 la co-construction d'une stratégie Paris piéton à l'échelle parisienne

Projets d'aménagement BP « PARIS AUX PIETONS »

- Propositions précises
- Propositions génériques (à concrétiser dans le cadre de la stratégie Paris piéton)



Directions municipales impliquées dans l'élaboration de la stratégie




**Stratégie pilotée
par la DVD avec
l'appui de l'Apur**

- Directions des coordonnateurs Espace public
- Directions support
- Autres directions contributrices

Premiers partenaires institutionnels impliqués (2016)



Stratégie pilotée
par la DVD avec
l'appui de l'Apur



Service Territorial de
l'Architecture et du Patrimoine
(STAP) de Paris



Premières associations impliquées (2016)



Stratégie pilotée
par la DVD avec
l'appui de l'Apur



les droits
du piéton



Quartier latin
passionnément



SYNHORCAT Voir... La vie autrement



Rue verte ouverte



SOS Bruit Paris 6ème



Accomplir



Premiers organismes d'étude, de recherche et de conseil impliqués (2016)



Association

GRAAF



Centre d'études et d'expertise
sur les risques, l'environnement,
la mobilité et l'aménagement





LA QUESTION DU PIÉTON

Un phénomène social total

La question urbaine par excellence



LA QUESTION DU PIETON



Celui qui marche

se déplace à pied se promène

et



Celui qui habite la ville

occupe l'espace public de multiples manières

Une dimension de l'être humain

« Vivre, c'est à pied que ça se passe » Jan Gehl

LA QUESTION DU PIETON



Un enjeu décisif
pour

Le bien-être à Paris

L'attractivité et le rayonnement
de la ville



LA QUESTION DU PIETON



Un enjeu de bien-être - la ville du 21^{ème} siècle doit :

Répondre au besoin d'espace public

Contact avec la nature, contact avec les autres

Offrir un modèle de déplacement performant, écologique, économe en espace public, facteur d'autonomie pour le plus grand nombre (âge, ressources, condition physique), propice à une activité physique quotidienne

LA QUESTION DU PIETON



Un enjeu décisif pour l'attractivité et le rayonnement de la ville

Activité économique et commerciale

Attractivité touristique

Image internationale



LA QUESTION DU PIETON A PARIS



Points forts

- Un environnement déjà piéton

Ville dense, distances relativement modestes, réseau viaire très maillé, desserte fine en transports en commun, nombreux ponts sur la Seine, nombreux usages de la rue, beauté et diversité du paysage

- Une culture déjà piétonne

Faible taux de motorisation, part modale déjà importante. Figure du piéton de Paris

Points faibles

- Nuisances urbaines (bruit, pollution), trottoirs encombrés, foule, manque de respirations dans le tissu urbain, disparités territoriales (largeurs, végétation...)
- Faible conscience de notre dimension piétonne et faible mobilisation en faveur des piétons

Une forte ambition déjà portée par la Ville

- Pave adopté en 2012
- Vision globale de la mandature : apaisement, végétalisation, sobriété, participation.

De attentes élevées

- Succès des projets piétons (aménagements, piétonisations temporaires)
- Fortes aspirations exprimées à l'occasion des Budgets participatifs



5 GRANDS CHANTIERS



1. Faciliter les continuités piétonnes et de nouveaux partages de la voirie
2. Favoriser la diversité d'usages de la rue
3. Elever les standards de confort des espaces publics
4. Repenser l'orientation des piétons
5. Conforter la culture piétonne de Paris

Chantier n° 1 Faciliter les continuités piétonnes et de nouveaux partages de la voirie

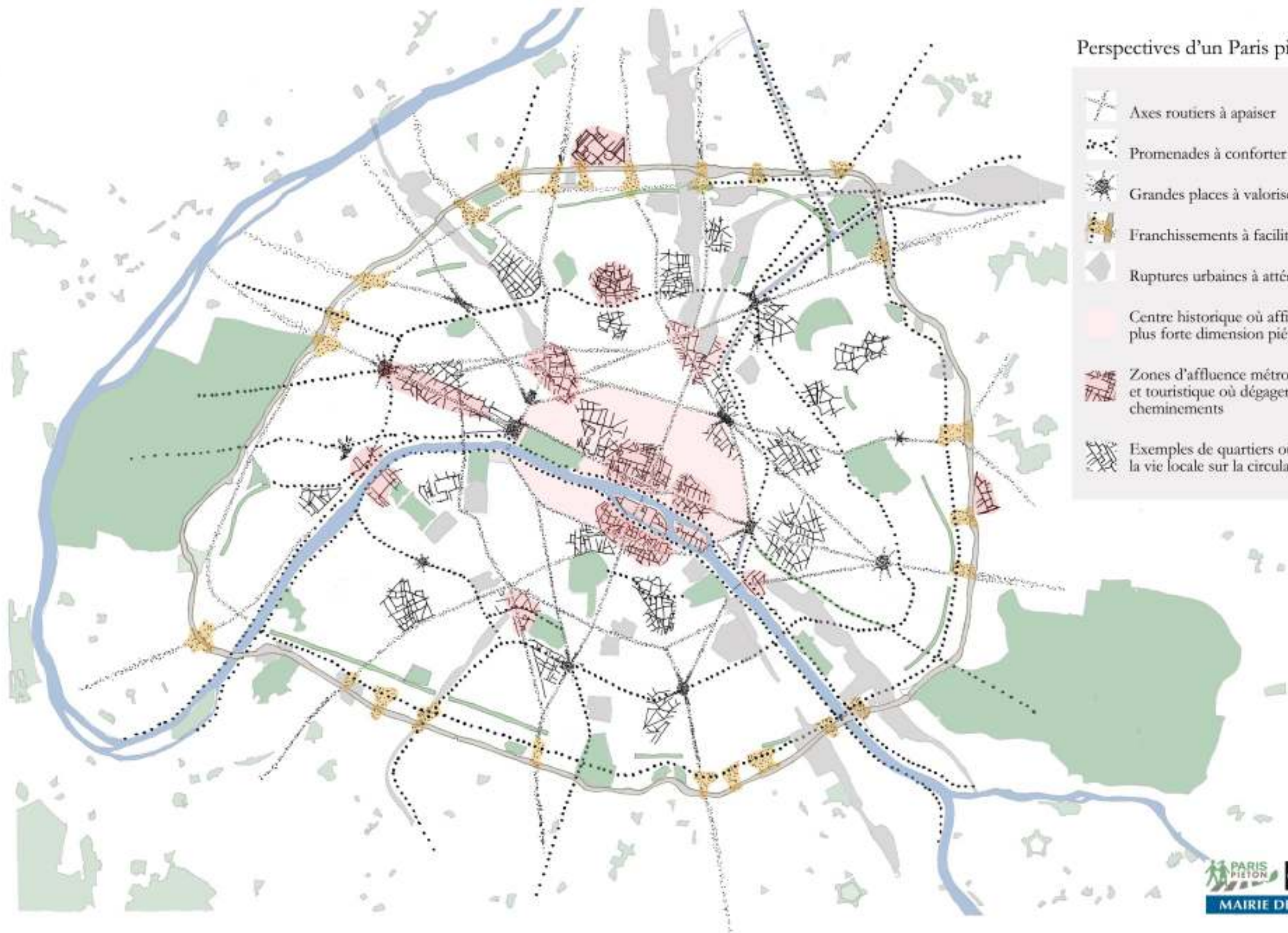
4 grandes familles d'espaces publics à améliorer

- Axes routiers à apaiser
- Promenades à conforter
- Places à valoriser
- Franchissements à faciliter : périphérique et autres ruptures urbaines

Une cinquantaine de projets d'aménagement prévus dans la mandature
Dont une vingtaine issus du Budget participatif Paris aux piétons

Perspectives d'un Paris piéton

-  Axes routiers à apaiser
-  Promenades à conforter
-  Grandes places à valoriser
-  Franchissements à faciliter
-  Ruptures urbaines à atténuer
-  Centre historique où affirmer une plus forte dimension piétonne
-  Zones d'affluence métropolitaine et touristique où dégager les cheminements
-  Exemples de quartiers où privilégier la vie locale sur la circulation



2. Favoriser la diversité d'usages de la rue

Des quartiers où privilégier la vie de la rue plutôt que la circulation



2. Favoriser la diversité d'usages de la rue

Une utilisation plus diversifiée du domaine public



Chantier n°3 Elever les standards de confort des espaces publics



Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

septembre 2012

Direction
de la voirie
et des
déplacements

Agence
de la mobilité



MARQUE DE PARIS

Des espaces publics plus accessibles, plus sûrs et plus accueillants

Des cheminements dégagés,
en particulier dans les lieux de surdensité piétonne



4. Repenser l'orientation des piétons

MAIRIE DE PARIS



Des repères plus efficaces pour trouver son chemin

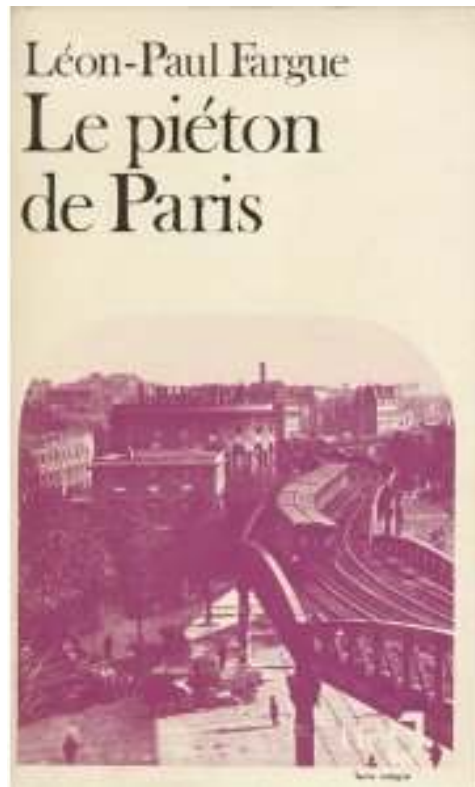


Des parcours signalés pour découvrir la ville à pied



5. Conforter la culture piétonne de Paris

La marche urbaine comme art de vivre



Une célébration des piétons de Paris



Mise en œuvre

Stratégies piétonnes d'arrondissements

Démarche similaire avec les territoires limitrophes

Commission extra-municipale des déplacements et du partage de l'espace public : document de synthèse annuel des contributions

Evaluation



CHARTRE INTERNATIONALE DE LA MARCHE

**Créer des collectivités saines, efficaces et durables
où les gens choisissent de marcher**

Nous soussignés, reconnaissons les avantages de la marche comme indicateur clé de collectivités favorisant la santé, l'efficacité, l'inclusion sociale et la durabilité. Nous reconnaissons le droit universel des êtres humains à marcher en toute sécurité partout et à tout moment, et à bénéficier d'espaces publics de qualité. Nous nous engageons à réduire les obstacles physiques, sociaux et institutionnels qui limitent la pratique de la marche. Nous travaillerons avec d'autres pour contribuer à créer une culture où les gens choisissent de marcher, à travers notre adhésion à cette charte et à ses principes stratégiques.

1. Un mode de déplacement qui favorise l'insertion sociale
2. Des lieux destinés aux piétons bien conçus et bien gérés
3. Une interconnexion des réseaux
4. Des politiques de planification urbaine favorables
5. Une réduction des dangers de la route
6. Une diminution de la criminalité et du sentiment d'insécurité
7. Des pouvoirs publics plus à l'écoute
8. Une culture de la marche

Fait à Paris, le 30 janvier 2017

Pour la Maire de Paris,

Christophe NAJDOVSKI

Adjoint à la Maire de Paris
chargé des transports, de la voirie,
des déplacements et de l'espace public



Pour Walk 21,

Bronwen THORNTON

Development Director

